

Suite au retrait du CAUE, Régis Cauche, maire de Croix, a invité le comité de sauvegarde à une réunion avec des architectes, urbanistes et paysagistes.

Nous restons sur la position adoptée auprès du CAUE : nous estimons que le réaménagement du parc ne peut se faire que dans un cadre public, garantissant le maintien des activités existantes sur le site, et même le développement de nouveaux axes (liés à l'écologie, à la trame bleue verte, à la proximité de la villa Cavrois, au souhait exprimé par certaines associations croisiennes de venir s'implanter sur le site, etc.).

Bien sûr, dès que M. Cauche aura révisé sa position en tenant compte de la véritable démocratie, nous participerons avec plaisir à une réflexion sur l'avenir du site. Nous avons déjà de nombreuses propositions!

**Le comité de sauvegarde du parc Croix-Beaumont**